



**Elections Mutuelle  
du 4 au 23 avril 2019**

**Revenons à une vraie Mutuelle  
d'entreprise !**

***IBAMEO n'est plus une mutuelle d'entreprise !***

Ceci est d'autant plus vrai que le comportement de la société IBM France, au cours du dernier renouvellement du contrat collectif obligatoire, a démontré à tout le monde que l'histoire glorieuse de la mutuelle était terminée.

La direction d'IBM France n'a pas seulement procédé au réexamen périodique du prestataire (comme le code de la sécurité sociale le prévoit), opération qui aurait pu se traduire par un avenant à l'accord d'entreprise existant, **mais elle a dénoncé cet accord.**

La loi l'obligeant à ouvrir une négociation sur un accord de remplacement, elle s'est empressée de bien signifier aux organisations syndicales **qu'il n'y avait rien à négocier** ; ni le cahier des charges, ni l'appel d'offres, ni le choix des candidats, ni, en dernière analyse, le candidat retenu, n'ont donné lieu à la moindre négociation.

En choisissant de ne négocier qu'avec les candidats qu'elle avait retenus, dont la mutuelle du personnel IBM, la direction elle-même a signifié aux organisations syndicales **qu'elle n'était plus qu'un client à la recherche du fournisseur qui lui permettrait de faire des économies.**

**Mais par la même, elle indiquait clairement que l'idée d'une mutuelle d'entreprise était abandonnée.**

C'est là que le comportement de la majorité de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration (CA) a été particulièrement choquant : certes, légalement, les instances de la mutuelle avaient le droit de répondre à l'appel d'offre lancé unilatéralement par IBM.

**Mais sans véritable légitimité, la direction de la Mutuelle se plie sans combattre aux desiderata d'IBM.**

Alors que les OS étaient unanimement opposées à cet appel d'offre, le CA de la Mutuelle aurait dû les soutenir pour défendre les intérêts des salariés et chercher des alternatives au moins disant que la direction voulait imposer.

En cédant sans combattre le CA sert donc de caution à la direction qui a choisi la Mutuelle IBM (IBAMEO) qui n'en a plus, en réalité, que le nom !

**En fin de compte, le contrat collectif obligatoire a été signé  
par le client IBM avec son fournisseur la mutuelle.**

## **Mais à quel prix ?**

- Hausses des cotisations des salariés adhérents ;
- Hausses inacceptables des cotisations des ayants droit, conjoints et enfants en raison de la diminution de la cotisation patronale de 1,1% à 0,7% en 2017, soit une **baisse de 37%** !
- Fin du prélèvement des cotisations des ayants droits directement sur le bulletin de paye, au profit d'un courtier.

Alors que la baisse constante des effectifs d'IBM France SAS et l'augmentation de l'âge moyen des adhérents nécessiteraient d'autres solutions, la majorité au CA se lance dans une fuite en avant en pure perte pour chercher d'autres contrats collectifs (budget marketing de 5 millions d'euros sur 5 ans). Ce faisant, elle dégrade encore plus un régime très fragilisé sur le plan financier.

Alors qu'IBM ne s'engage pas à compenser les inéluctables augmentations de cotisations, un changement radical d'orientation et de majorité au CA est plus que nécessaire.

## **Aux élections de la Mutuelle, du 4 au 23 avril 2019, votez pour les représentants CGT :**

Brigitte BEAU (*MOP*) – Michel MAISONNET (*NCA*) – Françoise CHARVIN (*MLV*) – Marc GRIMAULT (*BCL*) – Yveline GOSSELIN (*GTY*) – Bruno SALVADOR (*MOP*) – Florence BUSCAIL (*MOP*) – Pierre ROUSSEL (*MOP*) – Dominique BONY (*MOP*) – Jean-Jacques THIRION (*MOP*) – Martine DELOMBAERDE (*LIL*) – Eric GOUDOU (*MOP*) – Catherine ROZEC (*MLV*) – Noël LE QUERLER (*MOP*) – Nicole WERSAND (*BCL*) – Ludovic CLAVEL (*MOP*)

**La CGT est la seule à s'opposer à ce marché de dupes et à soutenir les véritables VALEURS MUTUALISTES « SOLIDARITE, DEMOCRATIE, INDEPENDANCE ».**

Rejoignez la CGT IBM France sur  
<http://ibm.reference-syndicale.fr/>



